

Département de Maine et Loire
Arrondissement d'Angers
Commune de JARZE VILLAGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 Janvier 2023

Convocation du 3 Janvier 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 26

Nombre de Conseillers présents : 15

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 12 janvier 2023.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN J.P, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, LOISON, CHAPON, CULLERIER, GERFAULT, LE MARREC, MAUXION.

Absents excusés : Mme BELLARD Anne-Laure donne pouvoir à Mr Dominique CHAPON
Mme DESPLATS Raphaëlle donne pouvoir à Mr Thierry LE MARREC
Mr EDIN François
Mme JOBERT Jennifer donne pouvoir à Mr Dominique GERFAULT
Mr LUCIEN David
Mme LINARD Nadine
Mme ORIEUX Audrey

Absents : Mr GUILLEUX Michel
Mr CONGNARD André
Mme BEAUDOIN Pauline
Mr TUFFIER Jérôme

Convocation : 03/01/2023
Affichage : 12/01/2023

Secrétaire de séance : Mme LEGRAND Nathalie

OBJET : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES POSTES D'ATSEM

En raison de la réorganisation des services, Madame le Maire propose de modifier, à compter du 1^{er} février 2023, le temps hebdomadaire moyen de travail des emplois suivants :

- le poste d'Agent Spécialisé Principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles de 33.74/35h à temps complet
- le poste d'Adjoint Technique territorial de 33.983/35h à temps complet
- le poste d'Agent Spécialisé Principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles de 33.983/35h à temps complet
- le poste d'Adjoint Technique territorial principal de 1^{ère} classe de 31.96/35h à temps complet

Après délibération, le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces modifications de temps de travail.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

